



INSTITUT DE LA PROVIDENCE

Enseignement secondaire général

Place du Couvent, 3 BE-5020 CHAMPION

Tél. : +32 81 – 208 500 Fax. : +32 81 – 210 047 Mail. : info@providencechampion.be

Visitez notre site : www.providencechampion.be

PLAN D' ACTIONS COLLECTIVES

INTRODUCTION

Ce document constitue notre Plan d'Actions Collectives. Il exprime notre désir commun de réaliser les actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997 mis à jour le 07 août 2014.

La réalisation de ce Plan d'actions collectives (PAC) nécessitera la totale collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, PMS, ...

Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation et son évaluation. La mise en œuvre doit se faire collégialement, avec l'équipe de direction, l'équipe des éducateurs et les professeurs. Mais celle-ci doit aussi viser l'institution dans sa globalité ainsi que le groupe-classe jusqu'à l'élève dans sa personnalité.

Le Plan d'Actions Collectives (PAC) explicite l'organisation du 1^{er} degré dans notre établissement, ainsi que les actions structurelles et pédagogiques qui peuvent être enclenchées pour venir en aide aux élèves en difficultés majeures au cours de cette période d'apprentissage.

Il répertorie ainsi les ressources mobilisables dans l'école pour le soutien des élèves en vue d'atteindre les compétences nécessaires afin d'obtenir le CE1D (certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire).

1. DESCRIPTION DU CONTEXTE

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

Pouvoir Organisateur :

Enseignement Fondamental et Secondaire de la Providence à Champion
3 Place du Couvent 5020 CHAMPION

Dénomination officielle de l'établissement

Institut de la Providence
3 Place du Couvent 5020 CHAMPION
Téléphone 081/208.500 - Matricule 421 9 236 010
Mail direction@providencechampion.be
Site Internet : www.providencechampion.be

Structure du premier degré

1. Première année commune (1C)

Chaque élève suit une formation de 31 à 32h/semaine réparties en 28h de formation commune (FC) obligatoire et 3 à 4h d'activités complémentaires (AC) communes qui constituent un choix pédagogique de l'école.

Ces 3 ou 4h se déclinent comme suit :

- ✓ Au 1^{er} semestre : 1h de latin et 1h d'activités scientifiques & au 2^{ème} semestre soit 2h de latin ou 2h d'activités scientifiques (choix de l'élève et de ses parents).
- ✓ 2h d'activités de remédiation-dépassement-consolidation dans le cadre du dispositif « Grand huit » (cf. infra)
- ✓ 1h d'activités de dépassement non obligatoire en concertation avec des partenaires extérieurs (cours de chinois ; initiation au bridge ...) ou 1h d'étude dirigée.

Les élèves qui ne présentent pas de difficultés majeures suivent cette grille toute l'année sans aménagement particulier. Si des difficultés ponctuelles ou plus mineures surviennent, ceux-ci sont conviés par le conseil de classe ou par le référent PIA aux activités de remédiation en français, mathématique, langues modernes, sciences et étude du milieu. Celles-ci seront organisées dans le cadre de notre nouvelle approche de remédiation-dépassement-consolidation « Le grand huit » (cf. infos infra).

Les élèves présentant des troubles de l'apprentissage diagnostiqués et attestés par un bilan médical ou pluridisciplinaire fourni par les parents ou la personne investie de l'autorité parentale se verront proposer avant le 15 octobre un Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA). Dans le cas de la mise en place d'aménagements raisonnables, un protocole entre l'élève, les parents et l'école sera établi.

Les élèves en grandes difficultés dans le courant de la première année commune se verront également proposer un Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA) concerté et rédigé en conseil de classe sous la supervision du référent PIA et avec la collaboration du centre PMS local.

2. Deuxième année commune (2C)

Chaque élève suit une formation de 32h/semaine réparties en 28h de formation commune (FC) obligatoire et 4h d'activités complémentaires (AC) laissées au choix de l'élève et de ses parents.

Ces 4h se déclinent comme suit :

- ✓ 1h d'initiation aux outils numériques mis à disposition par l'établissement.
- ✓ 3h de latin ou 2h de socio-économie ou 2h d'activités scientifiques (+ 1h d'informatique) ou 2h de soutien en mathématique, français ou langues modernes plus 1h de méthode de travail.

Les mesures décrites pour les élèves à besoins spécifiques ou en difficultés majeures en 1C sont d'application en 2C. Si des difficultés ponctuelles ou plus mineures surviennent, ceux-ci sont conviés à des séances de remédiation en fin de journée en français, mathématique, langues modernes, sciences et étude du milieu. Celles-ci s'organiseront sur base volontaire de l'élève qui sera amené à communiquer, avec l'aide de ses parents et professeurs, les points qui lui posent problème.

3. Deuxième année supplémentaire (2S)

A l'issue du premier degré et en tenant compte des aménagements particuliers pour les élèves en difficultés durant ces deux années, les élèves qui n'ont pu atteindre la maîtrise des socles de compétences à 14 ans se verront orientés vers une année supplémentaire pour y pallier. Ces manquements se traduiront essentiellement par la non-réussite des épreuves communes externes du certificat d'études du premier degré (CE1D). Dorénavant, cette année de remise à niveau visant d'abord la réussite du CE1D sera organisée exclusivement à la fin du premier cycle d'étude de l'enseignement secondaire.

2. Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA)

Le PIA élaboré pour un élève du premier degré est destiné à baliser un parcours d'apprentissage temporairement différent et ciblé sur des difficultés spécifiques. La démarche du PIA se base sur des observations, des constats de difficultés et les ressources de l'élève. Elle vise à cibler des apprentissages spécifiques en activant l'une ou l'autre mesure organisationnelle et/ou pédagogique de soutien. Cette démarche se veut également souple et réflexive puisqu'elle induit une analyse des effets des dispositifs employés en vue d'une éventuelle adaptation.

Le PIA, en tant qu'outil méthodologique qui matérialise cette démarche, est élaboré par le conseil de classe sous la supervision de la coordinatrice PIA et en collaboration avec le centre PMS, à l'intention de tout élève du premier degré qui connaîtrait des difficultés majeures dans l'acquisition des compétences attendues.

Les parents de l'élève sont informés de l'élaboration, de l'ajustement, de la suspension ou de la clôture du PIA concernant leur enfant. Lors de ce contact, les parents peuvent apporter toute suggestion praticable qui pourrait enrichir la démarche.

En pratique, le référent PIA, en concertation avec le conseil de classe, énumère des objectifs particuliers à atteindre durant une période déterminée et prévoit des activités spécifiques de remédiation, de remise à niveau ou de structuration des acquis. Le plan précise les modalités organisationnelles instaurées pour les atteindre et, le cas échéant, les modifications temporaires ou permanentes à apporter à la grille hebdomadaire de l'élève.

En 2^e année, ces modifications peuvent aller de l'ajout d'une ou deux heures de remédiation ou de suivi au remplacement de l'option complémentaire (latin, socio-économie, sciences) par l'option Soutien (1h de méthodologie du travail, 2 heures de soutien en français, math et/ou langues).

Pour les 1^{ère}, les modules de méthodologie et de remédiation seront envisagés au sein même de notre nouveau dispositif de remédiation-consolidation-dépassement « Le grand huit » (cf. infra).

3. IDENTIFICATION DES OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES

L'objectif privilégié de ce plan est l'**épanouissement de l'élève**.

Des objectifs éducatifs prioritaires ont été dégagés.

Pour aider chaque élève ...

- ✓ à **développer tout son potentiel**
- ✓ à **devenir un être complet**
- ✓ à **s'épanouir par une interaction participative parents-élèves-école et dans le cadre d'une école chrétienne.**

4. DESCRIPTION DES ACTIONS ET DISPOSITIFS A METTRE EN OEUVRE ET IDENTIFICATION DES RESSOURCES EDUCATIVES, PEDAGOGIQUES ET MATERIELLES MOBILISABLES

Développer tout son potentiel ...

1. Aider chacun à développer tout son potentiel par un accueil de tous :

A. Classes :

- ✓ Composition des classes harmonieuse et équilibrée (provenance des élèves, respect des demandes des élèves, mixité ...)

B. Rôle du professeur titulaire :

- ✓ Rassurer et sécuriser les jeunes élèves.
- ✓ Les initier à leur nouvel environnement : locaux, matériel, règlement, encadrement.
- ✓ Assurer la cohésion du groupe classe : activités de groupe, conseils de classe, mises au point.

C. Accueil spécifique des 1ères :

L'accueil des nouveaux élèves de première est un moment essentiel qui doit viser à diminuer l'appréhension des élèves, voire des parents, face à leur nouvel environnement. Trois demi-journées d'accueil seront organisées début septembre.

Lors de la 1ère, l'élève et ses parents sont accueillis par l'équipe de direction. Par après, chaque titulaire emmène ses élèves et leurs parents dans le local de classe pour une information sur quelques points pratiques et pour une remise de documents.

Durant les deux demi-jours suivants, les élèves ont l'occasion de suivre plusieurs ateliers de formation et d'accueil organisés par les professeurs du 1^{er} degré (formation en méthode de travail, gestion du journal de classe, visite de l'école sous forme d'un jeu de piste, élaboration d'une charte de vie, etc.).

Le premier vendredi, les élèves de 1ères ont l'occasion de participer au sein de l'école et du parc plus particulièrement, à une journée organisée par l'asbl « Classe action nature ». L'objectif étant d'assurer la cohésion du groupe classe.

D. Accueil des parents :

- ✓ Organisation de visites de l'école tous les mercredi après-midi de novembre à fin février.
- ✓ Invitation des parents de futurs élèves à une journée « Portes Ouvertes » où de nombreux projets sont présentés et des visites guidées du site organisées.
- ✓ Lors de l'accueil, la matinée du premier jour de la rentrée, les parents sont les bienvenus afin d'aider leur enfant à franchir « le cap » vers le secondaire.

E. Accueil des futurs élèves :

- ✓ Organisation de journées portes ouvertes pour l'école primaire : découverte de l'établissement avec immersion des élèves du primaire dans les classes de 1^{ère} commune.
- ✓ Contacts suivis entre instituteurs et institutrices et les enseignant(e)s du secondaire afin d'assurer une transition souple entre les deux niveaux d'enseignement (Continuum pédagogique).

2. Développer tout son potentiel par une formation adaptée à chacun :

A. Maintien de la rigueur dans la formation commune :

- ✓ Elaboration d'un horaire harmonieux privilégiant les impératifs pédagogiques.
- ✓ Sessions d'évaluations formatives (en décembre et juin en 1ère année, en décembre en 2^e année) destinée à développer l'esprit de synthèse et d'analyse, à aider l'élève à assimiler des matières de plus en plus importantes et à mettre en œuvre les compétences exercées pendant l'année.
- ✓ Session de correction dans la foulée des évaluations de décembre afin d'amener l'élève à identifier ses difficultés et à y remédier de manière immédiate.
- ✓ Définition d'objectifs précis pour chaque cours, annoncés en début d'année et en début de chapitre ou de thème, explicités en classe et poursuivis à travers les évaluations formatives puis certificatives.

B. Equilibrage soigneux dans les activités au choix de l'établissement :

- ✓ Choix de disciplines menant aux trois filières.
- ✓ Equilibrage soigneux de ces choix :
 - Initiation au latin, à l'activité scientifique et aux démarches artistique & technique en 1ère année.
 - Semestrialisation du cours d'éducation à la technologie et musicale (2h) en 2^{ème} année.
- ✓ Activités en deuxième préfigurant les options de troisième (latin, sciences et socio-économie).

C. Ouverture sur le monde extérieur :

- ✓ Accès au centre cyber-médias avec mise à disposition de deux référents pouvant aider les élèves.
- ✓ Organisation de tournoi de sports collectifs centrés sur l'esprit d'équipe.
- ✓ Elaboration de cours centrés sur l'utilisation des outils numériques mis à disposition par notre centre cyber-médias.
- ✓ Promotion d'activités extérieures : visites diverses, musées, théâtre, expositions, sites à découvrir, visites d'auteurs ...
- ✓ Collaboration avec des partenaires extérieurs : ambassade de Chine (cours de chinois) ; club de bridge (initiation au bridge) ; asbl « Lieux Communs » de Champion (festival d'art contemporain In Champion) ...

D. Pédagogies adaptées aux élèves en situation d'échec :

- ✓ Aide en méthode de travail et études dirigées par des professeurs spécialement formés.
- ✓ Référent PIA avec soutien personnalisé.
- ✓ Développement de l'esprit d'écoute, de l'autonomie, de la responsabilité.
- ✓ Démarches individualisées : utilisation de fichiers, de programmes d'ordinateur.
- ✓ Contacts avec le PMS, conseils de classe, conseils de guidance et PIA avec soutien personnalisé.
- ✓ Classe plus spacieuse et adaptée : matériel de remédiation, livres et matériel audiovisuel.
- ✓ Gestion disciplinaire personnalisée en contact avec les éducateurs.
- ✓ Mises au point collectives lors des difficultés de gestion de la classe.
- ✓ Mise en œuvre par le référent PIA de stratégies visant à redonner du goût aux études et prévenir le décrochage scolaire.
- ✓ Mise en évidence de l'aspect concret des réalisations afin de redonner du sens aux différents cours et de restaurer la confiance en soi chez l'élève.
- ✓ Gestion disciplinaire adaptée selon les classes et privilégiant l'écoute et le dialogue.

E. Dispositif spécifique de remédiation-dépassement-consolidation « Le Grand Huit » :

- ✓ **Principe :**

Durant deux heures semaine, les élèves, par équipes interclasses de quatre d'une même langue, évoluent ensemble au sein de 14 ateliers (math ; français ; EDM ; néerlandais/anglais ; Sciences ; Silence, je lis (stratégies de lecture) ; Dessin ; Méthode ; Citoyenneté ; TIC (technologies de l'information et de la communication) ; radio ; méditation et ludothèque pédagogique). Le découpage classique en 50 minutes n'a plus lieu. Chaque équipe, guidée par les professeurs, avance donc à son propre rythme et passe d'un module à un autre (certains étant obligatoires, d'autres non), d'une discipline à une autre. En cas de difficultés pour l'un ou l'autre élève, le groupe, accompagné d'un professeur, met tout en œuvre pour que l'élève atteigne les compétences requises. L'enseignement par les pairs étant au cœur du processus.

✓ Objectifs

- Se préparer à la réussite du CE1D.
- Permettre aux élèves de se dépasser mais aussi de consolider et de fixer la matière à long terme.
- Amener les élèves au meilleur d'eux-mêmes tout en leur inculquant des valeurs fondamentales telles que le partage, l'autonomie, l'entraide.
- Dénouer les obstacles d'apprentissage en misant sur la remédiation par les pairs.
- Permettre à chacun d'être acteur de son apprentissage et remédier aux lacunes, ensemble.
- Référent PIA avec soutien personnalisé.

3. Développer tout son potentiel par une orientation positive et objective :

- ✓ Souci d'observation permanent chez tous les membres de la communauté éducative.
- ✓ Information par les agents PMS dans le courant de la première année.
- ✓ Pour les élèves de deuxième, sur demande et en concertation avec le référent PIA, des tests PMS préparatoires aux conseils de classe d'orientation et des entretiens individuels sont organisés.
- ✓ Information de la direction en cours de troisième trimestre à propos du passage de classe.
- ✓ Souci d'harmonisation entre PMS et école.
- ✓ Développement de synergies avec le deuxième degré de l'enseignement général et de l'enseignement qualifiant avec la participation à la soirée « Qualinam ».

4. Développer tout son potentiel par un encadrement éducatif optimisé :

- ✓ Professeurs formés aux différents types d'évaluations et aux compétences dans le cadre de l'application des nouveaux programmes.
- ✓ Formation continue des professeurs (Cecafoc - FPE – IFC) sur des sujets pédagogiques.
- ✓ Appel, lorsque cela est nécessaire, à un conseiller pédagogique.
- ✓ Rencontres constructives avec les inspecteurs aboutissant en général à très bons rapports dans l'ensemble.
- ✓ Formation continue du personnel administratif (gestion – informatique) et des directeurs.
- ✓ Développement du travail collaboratif (CAP – Communautés d'apprentissage professionnelles) avec le souci d'agir sur la réussite scolaire avec l'expérimentation de pédagogies innovantes.
- ✓ Développement des contacts avec des professeurs d'autres écoles (collaboration avec une école d'enseignement technique et qualifiante avec le « CAP des collines »).
- ✓ Développement de liens avec le fondamental pour favoriser le continuum pédagogique.
- ✓ Formation des professeurs orientée vers la gestion mentale ; l'approche neurocognitive et comportementale et la bienveillance afin de leur permettre d'aider les élèves selon leurs besoins spécifiques.
- ✓ Gestion disciplinaire personnalisée pour les élèves présentant un dossier disciplinaire déjà lourd avec suivi par la préfète d'éducation.
- ✓ Mise sur pied d'horaires équilibrés pour les élèves.
- ✓ Aide quant à l'organisation du travail des élèves à domicile (étude du soir).
- ✓ Aide à la gestion des heures blanches (étude encadrée).
- ✓ Mise en place d'un PIA pour tous les élèves en difficulté.
- ✓ Activités de soutien : remédiation en français, mathématique et langues modernes.
- ✓ Pour les élèves en difficulté et suivis par un PIA, organisation d'aides spécifiques pour qu'ils se forment à une méthode de travail plus performante et cela grâce à des professeurs expérimentés.

- ✓ Recherche de moyens pour encourager la motivation des élèves (projet personnel).
- ✓ Equipement progressif des locaux avec du matériel permettant les projections numériques.

5. Développer son potentiel par le « bien-être » à l'école :

- ✓ Pour prévenir des soucis de violences, une gestion disciplinaire personnalisée pour les élèves présentant un dossier disciplinaire déjà lourd avec suivi par la préfète d'éducation et soutenu par l'équipe de direction.
- ✓ Suivi systématique de tous les élèves par le centre scolaire médical (visite médicale tous les deux ans) et par les infirmières du Centre PMS à la demande.
- ✓ Appel au service d'aide à la jeunesse en cas de nécessité : si nous soupçonnons une situation de danger pour un élève.
- ✓ Recours à un SAS pour aider les élèves en décrochage scolaire (Carrefour, Medinam ...).
- ✓ Contacts avec un médiateur scolaire en cas de soucis avec un élève ou dans une classe, avec un enseignant ou de manière plus générale.
- ✓ Mise en contact de parents en difficultés avec des AMO.
- ✓ Suivi de l'équipe des éducateurs par un coach afin de développer leurs compétences dans le cadre du suivi des élèves en difficulté, en collaboration avec le référent PIA, la préfète d'éducation, l'équipe PMS et l'équipe de direction.
- ✓ Organisation d'ateliers de remédiation, consolidation et dépassement pour les élèves de 1^{ère} année (« Le grand huit ») visant à développer des valeurs telles que le respect, le partage et la collaboration entre pairs.

Devenir un être complet ...

1. Devenir un être complet par le développement de son autonomie :

- ✓ En équipe pédagogique, le titulaire et le conseil de classe s'attachent à favoriser les attitudes d'auto gestion à l'entrée des élèves dans le secondaire, notamment par le biais de l'auto évaluation.
- ✓ Accompagnement des élèves en difficulté (PIA) par notre référent PIA associé à l'éducateur de référence, le conseil de classe, l'équipe PMS, la préfète d'éducation et l'équipe de direction.

2. Devenir un être complet par le développement de la citoyenneté :

- ✓ Actions spécifiques visant à améliorer le respect de l'autre (animation théâtrale, action de sensibilisation, site Internet « Kikoolol » contre le harcèlement scolaire, court-métrage « Rumeurs », ...).
- ✓ Valorisation de la diversité culturelle.
- ✓ Développement de l'initiation citoyenne et démocratique (lors de l'élection des délégués de classe, à travers certains cours, ...).
- ✓ Mise en projet des délégués élus en vue de développer leur sens de la responsabilité et l'esprit du dévouement avec l'aide de l'asbl « JEC ».
- ✓ Responsabilisation des élèves dans le maintien de la propreté de la classe et de l'école.

3. Devenir un être complet par le développement de l'ouverture sur le monde et de la solidarité :

- ✓ Organisation de débats, dans le cadre de certains cours, sur des sujets d'actualité amenés par les élèves ou par les professeurs.
- ✓ Sensibilisation des élèves sur la pauvreté dans le monde et sur l'importance des petites actions personnelles (Petit déjeuner OXFAM, Action Damien, Iles de Paix, Collecte de vivre à Noël, Marche parrainée, ...).
- ✓ Proposition de participer à la gestion du magasin « Oxfam – Jeune magasin du monde ».

S'épanouir

1. S'épanouir par une interaction participative parents / élèves / école :

- ✓ Communications multiples aux parents :
 - par le journal de classe à signer au moins une fois par semaine et lors de chaque note ou message indiqué par un représentant de l'équipe éducative ;
 - par des circulaires précisant une modification dans l'horaire habituel, un projet particulier organisé avec les élèves, ... ;
 - par le bulletin reprenant non seulement les résultats scolaires, mais aussi les commentaires qui en découlent ;
 - contact téléphonique dès qu'on constate l'absence d'un élève ;
 - implication dans le PIA (si l'élève en a un) ;
 - disponibilité de l'équipe éducative pour contact spécifique sur rendez-vous ;
 - site Internet actualisé régulièrement avec extension vers le compte Facebook et Twitter de l'école.
- ✓ Invitation aux parents à participer à la journée « Découvertes » de l'école.
- ✓ Invitation des parents de futurs élèves à venir visiter l'établissement le mercredi après-midi de novembre à fin février et à participer à notre journée « Découvertes ».
- ✓ Organisation d'un Conseil de Participation pour les concerner au maximum par les activités organisées à l'école.
- ✓ Développement de l'interface « Google Education » permettant une communication rapide et efficace entre élèves, professeurs et parents.

2. S'épanouir dans le cadre d'une école chrétienne :

- ✓ Tolérance et ouverture à tous.
- ✓ Bienveillance à l'égard de toutes les difficultés.
- ✓ Animation et activités caritatives aux moments importants de la vie chrétienne : l'Avent et Noël (collecte de vivres et animations de solidarité dans l'esprit de Noël) ou le Carême (marche parrainée et autres actions de solidarité) et cela, sous l'impulsion de l'équipe d'animation pastorale, encadrée par l'équipe de direction.
- ✓ Synergies entre le titulaire, le professeur de religion et l'équipe d'animation pastorale, pour être plus proches des classes et des élèves.